

Préfet du Pas-de-Calais
Direction Départementale de
la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais

Caisse d'Allocations Familiales
du Pas-de-Calais

Arras, le 15 DEC. 2011

A l'attention de Mesdames et Messieurs les promoteurs

OBJET : Appel à projets « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents »

REFER : Circulaire N°DIF/DGAS/2B/DAIC/DGESCO/DIV/2008/361 du 11 décembre 2008 relative aux Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, (REAAP)

P.J. : 2

Le dispositif de soutien à la parentalité initié en 1999 a été reconnu comme jouant un rôle éminent dans la mise en œuvre de la politique familiale, portée par les services de l'Etat et les Caisses d'Allocations Familiales. Il a permis de soutenir la réalisation d'actions affirmant la conviction que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Tout comme en 2011, l'accompagnement des parents restera au cœur des préoccupations de la politique nationale de soutien à la parentalité en 2012.

Par la présente, nous vous informons du lancement de l'appel à projet « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents » pour 2012 et vous précisons que l'ensemble des documents constitutifs de la demande de financement pour les actions que vous mettrez en place de janvier à décembre 2012, est disponible sur :

- le site internet de la Caf du Pas de Calais : www.pas-de-calais.caf.fr
- le site internet des services de l'Etat dans le Pas de Calais : rubrique les actions de l'Etat / Société Famille/ Soutien à la parentalité
- le site du REAAP : www.parent62.org.

Les imprimés peuvent être obtenus sur support papier en contactant le Secrétariat parentalité de la Caisse d'Allocations familiales de Calais : Madame Florence LEGRY tél. : 03.21.46.94.37 ou 03.21.46.93.57 ou par messagerie : reaap62.cafpas-de-calais@caf-pas-de-calais.cnafmail.fr

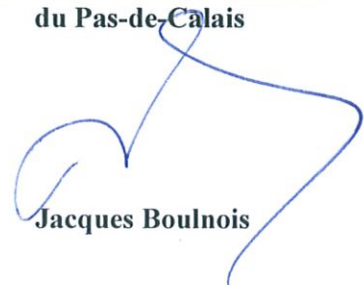
Le dossier devra être retourné pour le 28 janvier 2012, délai de rigueur, à la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais sous format papier uniquement.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet,
Secrétaire Général Adjoint
en charge de la Cohésion Sociale



Guillaume Douhéret

Le Directeur par intérim de la
Caisse d'Allocations Familiales
du Pas-de-Calais



Jacques Boulnois